



Sous-section Marseille 1/2/3

Loi d'orientation : tout reste à faire !

**RASSEMBLEMENT MERCREDI 21 NOVEMBRE
10h devant l'inspection académique**

Depuis cet été, la question des **rythmes scolaires** éclipse toute « refondation » globale de l'école.

Et même sur cette question, nous n'avons, à ce jour, **aucune garantie** qu'elle ne se traduise pas par un recul concernant les enseignants.

La discussion doit aboutir à une amélioration des conditions d'apprentissage des élèves et de travail des enseignants :

- La charge d'enseignement, actuellement de 24 heures hebdomadaires + 60 heures annuelles d'aide personnalisée, doit baisser de manière significative.
- Les temps de préparation, de concertation pour le travail en équipe et avec les partenaires, de rencontres avec les parents et les partenaires doivent être reconnus.
- La revalorisation des salaires est une question de justice pour les PE.
- L'aide personnalisée doit être abandonnée, les RASED confirmés et les dispositifs d'aide aux élèves redéfinis (maîtres supplémentaires...), les programmes et dispositifs d'évaluation des élèves révisés, les injonctions et tâches inutiles prohibées.

Le SNUipp est déterminé à obtenir des évolutions positives tant pour les élèves que pour les enseignants.